

**PROCES VERBAL DE SEANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 SEPTEMBRE 2019**

Les membres du Conseil Municipal se sont réunis le mardi vingt-quatre septembre deux mille dix-neuf, salle de la mairie, sous la présidence de Monsieur André RAULT, Maire, en séance ordinaire pour étudier les questions à l'ordre du jour transmis le mardi dix-sept septembre.

Etaient présents : André RAULT, Maire, Antoine MAHE, Françoise CHAPIN, Claudine JEZEQUEL, Régis LANCIEN, Julien MARTINET, Adjoint, Rémi BLANCHARD, Conseiller Municipal délégué, Christophe BOITARD, Georges CORDUAN, René DAULY, Aline LE GLATIN, Kathy LE LEFF, Annick LE MOING, Dominique PERON, Sandra ROUXEL, Sophie TRIEUX

Etaient excusés : Rachelle BELLIER (pouvoir à Mme Sandra ROUXEL), Laurence MAHE (pouvoir à M. René DAULY), Stéphanie MENEZ (pouvoir à Mme Kathy LE LEFF)

Secrétaire de séance : Aline LE GLATIN

Ordre du Jour :

- ✓ Travaux de rénovation de la Mairie – choix des entreprises – 2^{ème} consultation
- ✓ Aménagement foncier agricole et forestier :
 - Voirie
 - Application de l'article L 133-2 du Code Rural et de la Pêche Maritime relatif à la désignation du Maître d'ouvrage pour les travaux connexes à l'aménagement foncier
 - Application des articles L123-27 et suivants du Code Rural et de la Pêche Maritime permettant à la Commune l'attribution des terrains nécessaires à l'exécution ultérieure de projets communaux ou intercommunaux
 - Avis sur la prise en compte environnementale du projet d'aménagement foncier avant l'enquête publique
- ✓ Etude de devis
- ✓ Questions diverses

Le procès-verbal du mardi 10 septembre est approuvé.

Une question est à ajouter à l'ordre du jour : étude de devis – bâtiment périscolaire – charpente.

Monsieur le Maire précise à l'Assemblée que les délibérations sur l'aménagement foncier seront ajournées et présentées en séance du 8 octobre prochain. En effet, les travaux de préparation de ce dossier ne sont pas finalisés par les services du Département en charge de ce sujet.

**DCM2019/091 : TRAVAUX DE RENOVATION DE LA MAIRIE – CHOIX
DES ENTREPRISES – 2^{ème} CONSULTATION :**

M. le Maire informe l'Assemblée de l'avancée du projet des travaux de rénovation de la Mairie. Le marché a été relancé pour les lots :

- Lot 2 : serrurerie
- Lot 7 : revêtements de sols souples
- Lot 8 : plomberie sanitaire

- Lot 9 : électricité CFO-CFA
- Lot 11 : nettoyage.

Une seconde réunion de la commission d'appel d'offre s'est tenue le 20 septembre 2019 afin de procéder aux choix des entreprises pour la réalisation des travaux. Cette opération est réalisée en onze lots de travaux.

M. le Maire rappelle l'estimation du Cabinet BATIM :

Lot	Montant estimé
DEMOLITION	6 500 €
SERRURERIE	7 800 €
EMBELLISSEMENT DU SAS EXTERIEUR EXISTANT	10 200 €
MENUISERIES EXTERIEURES	1 100 €
SECOND ŒUVRE	
AGENCEMENT	9 400 €
MENUISERIES INTERIEURES / CLOISONS SECHES	6 700 €
FAUX PLAFONDS	6 800 €
REVETEMENTS SOLS STRATIFIES	8 600 €
PLOMBERIE SANITAIRE	1 200 €
ELECTRICITE	12 500 €
PEINTURE	15 100 €
NETTOYAGE DE MISE EN SERVICE	1 500 €
Coûts de construction H.T. =	87 400,00 €
TVA (20%) =	17 480,00 €
Coûts de construction T.T.C =	104 880,00 €

Pour l'attribution du marché au candidat qui aura présenté l'offre économiquement la plus avantageuse, le pouvoir adjudicateur a proposé les critères pondérés suivants :

- Prix des prestations : 60 %
- Valeur technique : 40 %

Monsieur le Maire propose de débattre sur les travaux prévus au lot 2 : serrurerie quant à la question de faire retirer la structure métallique devant la Mairie et de barder le sas de lames de bois.

M. Corduan souligne la difficulté d'entretien du bois dans le temps. M. Dauly lui répond que c'est prévu au marché sur le choix de la qualité de bois posé et qu'il est prévu de repeindre la partie de la structure restant en place après sablage.

Mme LE LEFF souligne qu'aujourd'hui cette structure permet une protection des personnes lors de leur sortie de la salle du conseil municipal en cas de pluie compte tenu de l'auvent positionné au-dessus de la porte. Elle demande à prévoir à l'avenir des travaux complémentaires pour création d'une protection équivalente.

M. le Maire rappelle également la problématique d'entretien de cette structure aujourd'hui et de la nécessité de la repeindre très régulièrement à un coût important pour la commune.

M. Corduan rappelle qu'à l'époque, cette structure a été posée pour « réveiller » la façade de la Mairie et souligne également la problématique aujourd'hui de son entretien et du coût éventuel d'une remise à neuf par sablage, galvanisation et peinture.

Les élus valident l'enlèvement de la structure métallique, la proposition d'aménagement en bois du sas et soulignent l'importance de prévoir un fleurissement en façade du bâtiment.

Monsieur le Maire rappelle les lots attribués lors du conseil municipal du 10 septembre dernier :

Entreprises	MONTANT DEVIS HT	MONTANT DEVIS TTC
LOT 1 - DEMOLITION		
EUURL LAVIGNE DEMOLITION	8 561,60 €	10 273,92 €
LOT 3 - AGENCEMENT		
ASTUCES MENUISERIES	11 955,20 €	14 346,24 €
LOT 4 - MENUISERIES INTERIEURES BOIS		
ASTUCES MENUISERIES	4 061,45 €	4 873,74 €
LOT 5 - DOUBLAGES CLOISONS SECHES		
ASTUCES MENUISERIES	3 192,43 €	3 830,92 €
LOT 6 - FAUX PLAFONDS		
SARL SOQUET	2 780,96 €	3 337,15 €
	<i>Variante retenue Perla OP1,00 - Armstrong</i>	
LOT 10 - PEINTURE		
GRIFFON PEINTURE	12 863,77 €	15 436,52 €

Le Cabinet BATIM, maître d'œuvre, a procédé à l'analyse des plis et M. le Maire propose de suivre l'avis de la commission d'appel d'offre pour le choix des entreprises retenues tel que présenté ci-dessous :

Lots attribués (montants définitifs) :

- Lot 2 : serrurerie
 - o LE HOUERFF : 7 960.00 € HT
- Lot 7 : revêtements de sols souples
 - o MIRIEL : 7 213.80 € HT (variante retenue : moins-value sol PVC Acczent Ruby – Tarkett)
- Lot 8 : plomberie sanitaire
 - o GUENO D : 900.00 € HT
- Lot 9 : électricité CFO-CFA
 - o GUENO D : 22 800.90 € HT
- Lot 11 : nettoyage
 - o NSI : 1 120.00 € HT

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DECIDE** de retenir pour les travaux de rénovation de la mairie les entreprises suivantes :

Entreprises	MONTANT DEVIS HT	MONTANT DEVIS TTC
LOT 2 - SERRURERIE		
LE HOUERFF	7 960,00 €	9 552,00 €
LOT 7 - REVETEMENTS DE SOLS		
MIRIEL	7 213,80 €	8 656,56 €
	<i>Variante retenue moins value sol PVC Acczent Ruby - Tarkett</i>	
LOT 8 - PLOMBERIE SANITAIRES		
GUENO D	900,00 €	1 080,00 €
LOT 9 - ELECTRICITE CFO-CFA		
GUENO D	22 800,90 €	29 281,08 €
LOT 11 - NETTOYAGE		
NSI	1 120,00 €	1 344,00 €

- **AUTORISE M. le Maire à signer les actes d'engagement et tout document afférent à ce dossier.**

DCM2019/092 : ETUDE DE DEVIS - ADRESSAGE :

Monsieur le Maire passe la parole à M. Antoine MAHE qui présente à l'Assemblée l'avancement de la finalisation de l'adressage sur la commune. **L'entreprise Jézéquel publicité** a été sollicitée pour l'établissement d'un devis pour l'acquisition de panneaux de numéros de rue et pour la réalisation d'un panneau d'information « zéro phyto » pour le cimetière :

Matériel	Quantité	Montant HT	Montant TTC
Numéros de rue	119	815.15 € HT	978.18 € TTC
Panneau Zéro phyto	2	177 € HT	212.40 € TTC
Total		992.15 € HT	1 190.58 € TTC

Monsieur MAHE précise que les numéros seront remis le 12 octobre 2019 en Mairie. Toute la commune sera adressée à cette date. Il est important de souligner que du fait de la numérotation de toute la commune, le courrier sera distribué au numéro et non au nom de l'habitant, il est donc indispensable de le mettre en place.

Les panneaux d'information « zéro phyto » seront posés par les services techniques, il convient d'en positionner un en haut du cimetière et un en bas.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DECIDE de l'acquisition de plusieurs numéros pour la finalisation de l'adressage sur la commune et la réalisation de deux panneaux d'information pour le cimetière auprès de la société Jézéquel publicité pour un montant de 992.15 € HT soit 1 190.58 € TTC ;**
- **AUTORISE M. le Maire à signer le devis correspondant.**

DCM2019/093 : ETUDE DE DEVIS – BATIMENT PERISCOLAIRE - CHARPENTE :

Monsieur le Maire passe la parole à M. René DAULY qui présente à l'Assemblée l'avancement des travaux du bâtiment périscolaire et précise que des travaux supplémentaires sont nécessaires pour le lot 6 revêtements de sols et murs. L'entreprise SARPIC a transmis un devis pour la réalisation de travaux complémentaires de ponçage de la charpente bois :

Travaux	Montant HT	Montant TTC
Ponçage de la charpente bois – forfait pour 2 jours	800.00 € HT	960.00 € TTC

Ces travaux sont nécessaires puisque lors de l'intervention du couvreur, la charpente a été endommagée. Or cette charpente ainsi que l'ensemble des réseaux restent visibles de l'intérieur du bâtiment. Lors des travaux de couverture, des éclats de limaille sont tombés sur le bois humide avec la pluie. Les poutres ont noirci au séchage. Un ponçage est nécessaire pour enlever les tâches noires de limaille.

M. Corduan souligne que les travaux devraient être à la charge de l'entreprise de couverture qui a commis ces erreurs. M. le Maire précise que la signature de ce devis permet de ne pas prendre de retard dans les travaux et que l'architecte devra reporter ce coût sur l'entreprise responsable.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DECIDE de valider le devis de la société SARPIC pour des travaux complémentaires de ponçage de la charpente bois sur le bâtiment périscolaire pour un montant de 800.00 € HT soit 960.00 € TTC ;**
- **AUTORISE M. le Maire à signer le devis correspondant.**

QUESTIONS DIVERSES :

Mme Kathy LE LEFF souligne la sortie d'un livre sur le cancer intitulé « La petite boule » par Léna Gestin, habitante de Saint-Carreuc.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h.

La secrétaire de séance
Aline LE GLATIN

Dates à retenir :

30 septembre 2019 : CCAS

Prochains conseils municipaux :

8 octobre 2019

5 novembre 2019

3 décembre 2019

RAULT André		MAHE Antoine	
CHAPIN Françoise		JEZEQUEL Claudine	
LANCIEN Régis		MARTINET Julien	
BELLIER Rachelle	Pouvoir à Mme ROUXEL	BLANCHARD Rémi	
BOITARD Christophe		CORDUAN Georges	
DAULY René		LE GLATIN Aline	
LE LEFF Kathy		LE MOING Annick	
MAHE Laurence	Pouvoir à M. DAULY	MENEC Stéphanie	Pouvoir à Mme LE LEFF
PERON Dominique		ROUXEL Sandra	
TRIEUX Sophie			

NUMEROTATION DES DELIBERATIONS DU 24 SEPTEMBRE 2019

DCM2019/091	Travaux de rénovation de la Mairie – choix des entreprises – 2 ^{ème} consultation
DCM2019/092	Etude de devis – adressage
DCM2019/093	Etude de devis – bâtiment périscolaire - charpente